

## **INDEMNITES des JUGES ARBITRES**

Les juges arbitres nommés par la Ligue sur les championnats par équipes en divisions nationales et en DQDN4 reçoivent une indemnité journalière versée par la Ligue et une indemnité kilométrique forfaitaire ; cette dernière est à la charge du club visité ;

### **FORFAITS KILOMETRIQUES – SAISON 2016**

De 0 à 50 km aller et retour	15 €
De 51 à 100 km aller et retour	25 €
De 101 à 150 km aller et retour	40 €
De 151 à 200 km aller et retour	55 €